

Présentation

AMIRAL est un insecticide de la famille des oxadiazines avec un nouveau mode d'action à des doses d'utilisation faibles. Il est particulièrement actif vis à vis des lépidoptères de la vigne et des cultures maraîchères.

AMIRAL, positionné en pré-oviposition ou au début des pontes possède un effet ovicide en provoquant la mort de l'embryon avant éclosion. Il dispose d'une longue persistance d'action.

AMIRAL agit par contact et par ingestion sur les larves d'insectes en se fixant sur un site spécifique des canaux sodium des cellules nerveuses et en provoquant leur fermeture. Ce mode d'action original conduit à l'arrêt de l'alimentation du ravageur, à sa paralysie puis à sa mort, dans un délai de 24 à 60 heures.

AMIRAL se caractérise par un profil ecotoxicologique favorable et peut être facilement intégré dans un programme IPM.

Composition: 150 g/L indoxacarbe
Formulation: Suspension Concentrée (SC)

Ravageurs

Cochylis Vigne



Pyrale vigne



Nocutelles tomate



Nocutelles piment



Emballages disponibles



Usages

Cultures	Ravageurs	Dose cc/HL	Remarque	Dar (Jours)
Tomate et cultures maraîchères	noctuelles défoliatrices	50	Traiter dès l'apparition des premières chenilles	3
Vigne	Cicadelle des grillures	25	Traiter dès que le seuil de 50 formes mobiles pour 100 feuilles est atteint.	10
Vigne	Cochylis et Eudémis	25	1ère génération : Traiter dès le début de l'éclosion des œufs jusqu'à l'apparition des premières inflorescences 2ème et 3ème génération: Traiter de préférence, en pré-oviposition dès le début des pontes du premier ravageur présent sur la parcelle,	10
Vigne	pyrale	25	Traiter dès la sortie des chenilles au départ de la végétation sur les individus de 3 à 10 mm de long. En cas de sorties échelonnées, renouveler l'application 10 à 15 jours plus tard.	10